



## Priorités des syndicats lors de la réunion de haut niveau du Comité d'aide au développement de l'OCDE

18 et 19 janvier 2022

La pandémie de COVID-19 a bousculé tous les aspects de la vie et a provoqué un grave recul dans la réalisation des ODD et dans la lutte contre la pauvreté. Les syndicats se réjouissent des thèmes importants qui seront discutés lors de la réunion de haut niveau du Comité d'aide au développement (CAD), lequel arrive à point nommé pour que l'aide publique au développement (APD) traite des effets de la pandémie sur la santé et l'emploi et assure une reprise fondée sur les ODD pour développer la résilience à la crise.

### *Accès aux vaccins*

L'accès aux vaccins est un défi majeur de la lutte contre la pandémie et les syndicats se félicitent de tous les efforts déployés en ce sens. Cependant, pour mettre un terme à la pandémie, **les dons de vaccins doivent aller de pair avec d'autres politiques**, telles que la levée des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC) pour les vaccins et les traitements contre la COVID-19, le partage de technologie et de connaissances, les investissements dans des plateformes régionales de centralisation des vaccins, le renforcement des systèmes de santé nationaux et le déploiement équitable de produits de diagnostic et de traitements.

Nous sommes également préoccupés par le fait que **comptabiliser les dons de vaccins excédentaires provenant de l'approvisionnement domestique des fournisseurs dans l'APD pourrait avoir pour prix de réduire d'autres fonds d'aide** qui sont indispensables pour lutter contre la pandémie et assurer une reprise durable après la crise actuelle. **Des mesures de sauvegarde claires doivent être mises en place pour ces dons**, notamment la prise en compte des dates d'expiration et la fourniture de matériel afin de garantir des conditions de stockage adéquates et leur administration.

### *Reprise après la COVID*

**Pour permettre la reprise et la résilience après la crise de la COVID-19, les syndicats appellent à un nouveau contrat social axé sur l'ODD 8**, qui assurera des emplois décents et respectueux du climat, accompagnés d'une transition juste, des droits des travailleur(euse)s, d'une protection sociale, de l'égalité et de l'inclusion. Le Secrétaire général des NU soutient largement ces priorités dans son rapport intitulé [Notre programme commun](#) et dans son initiative relative à un [accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale](#).

**Afin de contribuer à un nouveau contrat social, les membres du CAD devraient soutenir les éléments suivants :**

- **Des investissements dans des emplois décents et respectueux du climat**

L'emploi doit être au cœur des stratégies de relance afin d'inverser les conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19. Pour permettre la création d'emplois respectueux du climat, **il convient de promouvoir les investissements dans des secteurs stratégiques et consommateurs de main-d'œuvre**, comme les infrastructures durables, les



industries respectueuses du climat, les innovations urbaines et l'agriculture durable. Les investissements dans l'économie des soins non rémunérés – santé, éducation, soins des enfants et des personnes âgées et autres services sociaux de soins – sont essentiels pour la création d'emplois, notamment pour la formalisation des emplois informels dans le secteur des soins. Des investissements publics adéquats dans les services de soins et l'adoption de politiques favorables à la famille peuvent permettre aux femmes de participer réellement aux forces du travail tout en promouvant un partage plus équitable de la responsabilité des soins non rémunérés.

**Les stratégies et les politiques publiques doivent faire en sorte que les emplois créés soient des emplois décents**, fondés sur les droits fondamentaux des travailleur(euse)s (y compris les droits de liberté syndicale, de négociation collective et d'association), la santé et la sécurité au travail, des salaires minimaux et un temps de travail maximal, comme indiqué dans la [Déclaration du centenaire de l'OIT](#). **Il convient d'élaborer des stratégies claires visant à formaliser l'économie informelle** conformément à la [recommandation n° 204 de l'OIT](#) et à contribuer à l'extension de la couverture sociale des travailleur(euse)s informel(le)s.

- **Des mesures de transition juste dans la lutte contre le changement climatique**  
La lutte contre le changement climatique devra inclure des mesures de transition juste pour les travailleur(euse)s et leurs communautés, afin que personne ne soit laissé de côté tout en garantissant l'avenir de tou(te)s sur une planète viable. **Les membres du CAD devraient faire en sorte que le financement des actions pour le climat inclue des mesures de transition juste.** Ces mesures devraient être négociées avec les représentants des travailleurs et des employeurs et inclure des politiques de l'emploi soutenues par la formation professionnelle et la reconversion et prenant appui sur la protection sociale afin de permettre à la main-d'œuvre de s'adapter aux nouveaux emplois dans des secteurs durables sur le plan de l'environnement.
- **Des systèmes de protection sociale universelle et un Fonds mondial pour la protection sociale**  
Investir dans la protection sociale est non seulement fondamental pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, mais c'est également capital afin d'assurer une reprise juste et de développer la résilience nécessaire pour affronter les crises futures. **Les membres du CAD devraient augmenter la part des dépenses d'APD destinées à la protection sociale** en vue de contribuer à la création de socles de protection sociale et à l'extension de la couverture et des avantages. **Il est capital que les membres du CAD soutiennent un Fonds mondial pour la protection sociale** afin de lancer et de mettre en place des socles de protection sociale dans les pays les plus pauvres, par le biais de partenariats qui apportent le financement et les conseils techniques essentiels.

### *Financement du développement durable*

Des hausses soutenues du niveau de l'APD seront indispensables pour assurer la reprise d'après-COVID. Les syndicats appellent les membres du CAD à relever les défis actuels en



prenant des **engagements forts et en augmentant les budgets de l'APD afin qu'ils atteignent et dépassent l'objectif de 0,7% du PIB** et qu'ils prennent essentiellement la forme de subventions pour éviter d'alourdir la charge de la dette. Il conviendrait d'**alléger la dette** des pays les plus pauvres et les plus vulnérables **et une annulation de la dette** devrait être accordée dans les cas d'urgence à la seule condition que des investissements soient réalisés dans les objectifs de développement durable (ODD).

La mobilisation des ressources nationales devrait être soutenue par la **promotion d'une fiscalité progressive** au niveau national et par **une réforme multilatérale juste et approfondie de la structure actuelle de la fiscalité des entreprises**, notamment un plancher fiscal minimum de 25% pour toutes les sociétés, le passage à une taxation unitaire avec des coefficients d'attribution justes, un impôt sur la fortune et une taxe sur les transactions financières. Les pays s'appuieront sur le récent accord G20/OCDE sur un impôt minimal sur les sociétés, mais ils doivent aller plus loin afin d'éviter que les inégalités ne deviennent une menace aussi existentielle que le changement climatique.

**Les fonds privés** mobilisés dans le cadre de l'APD **devraient être alignés sur les ODD, assurer l'application des normes de l'OIT et suivre les principes de conduite responsable des entreprises et de diligence raisonnable.**

#### *Collaboration du CAD avec d'autres acteurs du développement*

**Les mesures de lutte contre la crise doivent être inclusives et s'appuyer sur la participation des partenaires sociaux (organisations de travailleurs et d'employeurs).** Les syndicats considèrent que nous ne serons en mesure de surmonter les énormes défis auxquels nous faisons face aujourd'hui que si nous travaillons ensemble pour les relever dans un esprit de partenariats inclusifs, fondés sur les compétences des différents acteurs du développement.

La TUAC collabore avec le CAD dans différentes enceintes et contribue aux discussions ainsi qu'à l'élaboration de normes et de lignes directrices. Nous apprécions grandement notre forum annuel qui réunit syndicats et CAD, au cours duquel nous discutons de nos priorités respectives en matière de coopération au développement et explorons des domaines de travail communs dans lesquels nos actions peuvent se compléter utilement.

**La pandémie de COVID-19 a mis davantage en lumière l'importance d'un dialogue social pour apporter des réponses politiques inclusives et efficaces.** Depuis le début de la pandémie, les syndicats s'efforcent avec les organisations d'employeurs et les gouvernements d'amortir les effets de la crise sur la vie, l'emploi et les revenus des gens. Selon l'OIT, le dialogue social a été utilisé dans 134 des 188 pays et territoires du monde pour répondre à la pandémie<sup>1</sup>. Nous lançons un appel pour que cette approche inclusive soit étendue aux opérations de coopération au développement par l'intermédiaire d'un **soutien explicite au dialogue social dans la coopération au développement** et qu'elle se reflète à tous les niveaux, de la politique au programme.

---

<sup>1</sup> [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_dialogue/---dialogue/documents/briefingnote/wcms\\_767548.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---dialogue/documents/briefingnote/wcms_767548.pdf)



La recommandation du CAD sur le renforcement de la société civile en matière de coopération pour le développement et d'aide humanitaire jouera un rôle important pour garantir un dialogue social effectif, étant donné que la liberté syndicale et le droit d'association sont l'essence même des syndicats. Nous sommes impatients de nous engager dans sa mise en œuvre, car il s'agit d'un outil majeur de plaidoyer en faveur de l'inclusion de ces éléments dans la coopération au développement.